

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Agence Technique Départementale des Ardennes

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2019

Date de la convocation : 21 Novembre 2019

Date d'affichage : 21 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze Décembre à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Renaud AVERLY, Président délégué.

Présents : AVERLY Renaud, CLAUDE Philippe, DELFORGE Pierre, GODARD Jean, MALJEAN Thierry, MOUCHET Jean-Daniel, NICOLAS-VIOT Dominique, NORMAND Michel, PAQUET Michel, PELTIER Josette, WATHY Marc

Représentés : DUGARD Yann par AVERLY Renaud, VIARD Roger par PAQUET Michel, WALLENDORFF Claude par WATHY Marc

Absents : BELLOY Christian, BOURGEOIS Noël, JOSEPH Else, JOSEPH Guy, MAHIEU Hugues, POIRET Nicolas, TORDO Sylvie

Secrétaire : Monsieur DELFORGE Pierre

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2019_09 - Présentation de la clôture des comptes 2019

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	11+3	14	0	0	0

Les chiffres des comptes 2019 sont portés à la connaissance de l'Assemblée par la trésorière, Dominique NICOLAS-VIOT.

Budget M 52	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	382 978.99 €	0 €
Recettes	378 118.40 €	1 352.00€
RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	- 4 860.59 €	+ 1 352.00 €
Résultat 2018 reporté	57 772.06 €	798.36 €
Excédents de clôture 2019	+ 52 911.47 €	+ 2 150.36 €

Renaud AVERLY explique que l'ATD termine l'année budgétaire 2019 honorablement, ce qui n'était pas forcément prévisible en milieu d'année.

Pour 2020, les chiffres risquent de ne pas être aussi bons....

Dominique NICOLAS-VIOT espère que l'activité Ouvrages d'art permettra d'augmenter le chiffre d'affaires, ce à quoi Bruno DEDION répond que les demandes commencent tout doucement à arriver.

2019_10 - Proposition Tarifs 2020

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11+3	14	0	0	0

Renaud AVERLY détaille la proposition de tarifs 2020 en informant que ces tarifs restent identiques à 2019.

2019_11 - Présentation du BP 2020

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11+3	14	0	0	0

En préambule, Renaud AVERLY rappelle les discussions du dernier Conseil d'Administration sur la subvention du Département :

- En 2016, l'ATD a proposé, compte tenu de son excédent 2015 important, de revoir la subvention à la baisse
- le montant de la subvention a successivement baissé depuis 2016 pour s'établir à 100 000 € en 2017 et 2018

Une rencontre avec le Président BOURGEOIS a eu lieu afin de déterminer le montant de la prochaine subvention, à savoir :

- une aide de 130 000 € chaque année
- la gratuité des locaux et des moyens mis à disposition pour le fonctionnement (± 30 000 €)

Dominique NICOLAS-VIOT, trésorière, détaille les chiffres du Budget 2020 avec les grandes lignes à retenir :

EN DÉPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

- 611 : Contrats et prestations de service : de 2000 € en 2019 à 10 000 € en 2020.
Il s'agit de prestations de services qui pourraient être proposées aux adhérents pour des diagnostics routiers (tels que la Société GEOPTIS a réalisé pour le Pays Rethélois). Renaud AVERLY indique que le rendu du travail effectué est de grande qualité et économiquement avantageux.

- 6132 : Locations immobilières : de 11 000 € en 2019 à 0 € en 2020
Comme expliqué précédemment, Dominique NICOLAS-VIOT précise que le remboursement de loyers au Département n'aura plus lieu d'être en 2020
- 6168 : Autres assurances : de 10 000 € à 16 000 €
En 2019, l'ATD a versé près de 14 000 € en assurance dont une grande partie pour la RC PRO. Cette assurance étant calculée sur le Chiffre d'affaires de l'année N-1, en 2020, son montant sera réévalué à la hausse.
- 6182 : Documentation générale et technique : de 6 000 € en 2019 à 1 500 € en 2020
L'ATD 08 a décidé de mettre fin à certains abonnements inutiles.
- 6238 : Diverses publicités, publicités, relations publiques : de 1 000 € en 2019 à 1 500 € en 2020
En raison des prochaines élections, l'ATD 08 devra mettre en œuvre un plan de communication qui lui permettra de se faire connaître auprès des nouveaux élus
- 62878 : Remboursements de frais à des tiers : de 25 000 € en 2019 à 0 € en 2020
Comme précisé précédemment, le Département a décidé de mettre fin à la convention cadre entre le Département et l'ATD 08 pour le remboursement des frais de fonctionnement

Chapitre 012 : Charges de personnel

- 6218 Autres personnels extérieurs : de 200 000 € à 210 000 €
L'augmentation s'explique par les avancements de grade

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 389 918 €

EN RECETTES

- 7068 Produits des services, du domaine et des ventes diverses : de 170 000 € en 2019 à 110 000 € en 2020

L'ATD 08 a décidé de rester prudente sur le montant des honoraires inscrits pour l'année 2020, année électorale.

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 389 918 €
(dont 52 911 € de report de résultat)

2019_12 – Ligne de trésorerie 2020

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11+3	14	0	0	0

Renaud AVERLY indique que la ligne de trésorerie, ouverte en 2019, est arrivée à échéance. L'ATD a sollicité, sur l'année, 15 000 € qui ont été remboursés.

Pour 2020, par prudence, il convient de souscrire un nouveau contrat d'un montant identique à 2019 soit 100 000 €.

Deux banques ont été consultées et le Crédit Agricole a fait la meilleure offre.

Après avoir entendu lecture des résultats de l'appel d'offres, l'Assemblée approuve à l'unanimité la souscription du contrat avec le Crédit Agricole.

Questions diverses

Renaud AVERLY revient sur les grands événements qui ont marqué l'année 2019.

La conférence Ouvrages D'Art qui s'est déroulée en Octobre a malheureusement mobilisé très peu d'élus malgré la présence d'intervenants de grande qualité. La présentation était extrêmement intéressante.

Bruno DEDION explique qu'il s'est rendu à METZ à l'invitation de Monsieur TRIDON (Président du STRRES). Le sujet de cette rencontre portait sur la domanialité des ponts.

Par ailleurs, à l'occasion d'un échange avec la MATEC (Moselle Agence Technique (57)), il a été relevé que notre structure pouvait légalement apporter une aide technique à des organismes extérieurs, dans la limite de 20 % du Chiffre d'affaires annuel.

Pour ce faire, les statuts devront faire l'objet d'une modification qui sera proposée lors d'une Assemblée générale extraordinaire en 2020.

Ensuite, Bruno DEDION pourra prendre l'attache de certains organismes tels que les SDIS.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 h 30.

Fait à CHARLEVILLE MEZIERES, le 11 Décembre 2019

Le Secrétaire de séance,

Pierre DELFORGE



Le Président délégué,

Renaud AVERLY

